



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

CDP-250221
Université de Moncton
10^e réunion du
COMITÉ DE LA PLANIFICATION
Le 21 février 2025 à 13 h 30
À distance – Microsoft Teams

Présences

Denis Boucher
Alex Brownstein
Annie Hélène Boudreau
Natalie Carrier
Lynne Castonguay
Jeanne Mance Cormier
Elizabeth Dawes
Sébastien Deschênes
Florin Filip
Lambert Giner
Érik Labelle Eastaugh
Mathieu Lang

Francis LeBlanc
Sophie LeBlanc Roy
Sylvie Morin
Denis Prud'homme
Gérard Poitras
Andrée Roy
Gilles Roy, président
Céline Surette
Germaï Lesly Toung
Jean-François Thibault
Stéphanie Wheaton

Observateurs

Jérémie B. Dupuis, chercheur institutionnel
Paul Ward, directeur de la Direction des communications

Personnes excusées

Gabriel Cormier
Mireille Demers
Anik Dubé
Micheline Gleixner
Michelle Landry
Simon Thériault

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président ouvre la réunion, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Il déclare la réunion ouverte à 13 h 30.

Le président souligne la présence de Florin Filip, directeur général de la Formation continue, qui en est à sa première réunion du Comité de la planification.

2. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CDP-250221

Jean-François Thibault, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CDP-241122

R : 02-CDP-250221

Gérard Poitras, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le procès-verbal CDP-241122 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDP-241122

5.1 Autres

Aucun point n'est soulevé.

6. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES ÉLÈVES FRANCOPHONES DU N.-B.

Présentation de Mathieu Lang

Mathieu Lang, président du groupe de travail, rappelle qu'un mandat avait été donné au Comité de la planification de mettre en place un groupe de travail pour élaborer une stratégie multisectorielle afin de soutenir les stratégies de recrutement et de rétention des élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Le groupe de travail, composé de 20 personnes, a participé à quatre rencontres virtuelles. Dans son travail, il a tenu compte des actions de la stratégie *Cap sur l'avenir* et des échanges qui sont ressortis du Forum d'échanges intersectoriels et intercampus tenus les 12 et 13 novembre 2024.

M. Lang indique que le groupe de travail a identifié des actions urgentes à effet rapide pour le recrutement et la rétention des personnes étudiantes en tenant compte des actions déjà identifiées dans le Plan opérationnel de la stratégie *Cap sur l'avenir*.

Pour le recrutement, on note l'urgence de revoir les conditions d'admission, notamment pour les programmes exigeant le cours de Chimie 52411. Par ailleurs, plusieurs actions sont identifiées comme étant des actions urgentes à effet à moyen et long termes (pour le recrutement et la rétention).

Une discussion s'ensuit sur les modifications des conditions d'admission. Plusieurs points sont soulevés, dont les suivants :

- Il risque d'y avoir un effet pervers si l'on s'enferme dans des cheminements spécifiques; une modification aux conditions d'admission nécessite une modification de programme et un cheminement vers l'un des comités des programmes (CPR ou CPS).
- Le site web est un outil indispensable dans la présentation des conditions d'admission. C'est un défi à relever.
- Il y a eu un exercice interne pour identifier les barrières. On a identifié des situations à corriger en psychologie et en kinésiologie.
- Il faut revoir le schème dans son ensemble; les campus et facultés seront interpellés.
- On ne devrait pas compliquer la liste des conditions d'admission. Le tout devrait cependant être ancré dans des données probantes.
- Les conditions d'admission aux universités Mount Allison et St. Thomas devraient être examinées de près.
- Il est important de ne pas rater l'accueil des personnes étudiantes en première année. Il faut mettre à profit notre nouveau centre d'excellence réseau en pédagogie.

La registraire soulève quelques points :

- Soyons conscients que tous les mêmes cours ne sont pas offerts dans les écoles secondaires. Il faut en tenir compte en termes d'exigences ou de conditions d'admission.
- Il y a une logique dans la préparation des conditions d'admission par programme. Il faut regarder l'ensemble des conditions d'admission en ayant une approche plus « lean ».
- Il est important que les personnes étudiantes aient les cours requis pour réussir leur programme d'études.
- N'oublions pas l'importance des cours à niveau pour satisfaire aux conditions d'admission.

Par ailleurs, des membres font diverses suggestions :

- Il ne faut pas avoir peur d'afficher nos succès. Créons notre image – félicitons nos jeunes; applaudissons leur arrivée à l'Université. Célébrons nos personnes diplômées!
- Il est important de mettre en place les conditions gagnantes pour la réussite. Nous ne voulons pas un problème de réputation.

Le recteur et vice-chancelier encourage la mise en place des actions urgentes, notamment les modifications aux conditions d'admission pour divers programmes. Il suggère un délai de trois semaines pour effectuer ce travail. On rappelle qu'en termes de procédure, une demande de modification d'une ou des conditions d'admission de programme doit être déposée au comité des programmes (CPR ou CPS) et, par la suite, au Sénat académique pour adoption. Le tout sera présenté dans le répertoire des cours (électronique) au mois de juin.

On rappelle que le décanat peut – en raison de son pouvoir décanal – accepter des dossiers étudiants qui ne satisfont pas aux conditions d'admission en vertu du règlement 3.6 des règlements universitaires.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du groupe de travail pour l'excellent rapport.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CDP-250221

Mathieu Lang, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que le Comité de la planification reçoive le rapport final du groupe de travail sur le recrutement et la rétention des élèves francophones du Nouveau-Brunswick et que ce rapport soit transmis à l'Équipe de mise en œuvre de la stratégie (EDMOS) pour le suivi et qu'il soit déposé au Sénat académique. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. MISE À JOUR SUR L'EFFECTIF ÉTUDIANT (HIVER 2025)

Présentation de la registraire

➤ Sur les statistiques

À l'aide d'une présentation PowerPoint, la registraire Stéfanie Wheaton présente une mise à jour des statistiques et des services en place.

Pour les données d'inscription en 2025, on compte 5275 personnes étudiantes (tous cycles, citoyennetés et campus confondus). Pour les inscriptions canadiennes, on compte 3323 inscriptions; pour les inscriptions internationales, on compte 1952 inscriptions.

Les statistiques liées à la **rétention** des personnes étudiantes entre 2019 et 2024 se présentent de la façon suivante pour **l'année universitaire 2023-2024** :

Première année :	87,4 %
Deuxième année et + :	95,4 %

Ces données de 2023-2024 indiquent une augmentation de 6,3 % pour les personnes étudiantes de première année et de 2,7 % pour les autres personnes étudiantes, et ce, par rapport aux quatre dernières années. Ces données incluent les programmes de DAA et de DAC.

Pour les personnes étudiantes canadiennes, les statistiques sont les suivantes :

Première année :	86,9 %
Deuxième année et + :	94,7 %

Pour les personnes étudiantes internationales, les statistiques sont les suivantes :

Première année :	88,1 %
Deuxième année et + :	97 %

La registraire explique qu'au cours des dernières années, des augmentations importantes ont été constatées dans les programmes professionnels (génie, sc. infirmière, éducation). Il serait intéressant d'examiner si cela a un impact sur la rétention. D'autres explications sont également possibles : l'effet post-covid, les facteurs académiques, les facteurs para-académiques.

- Le recteur et vice-chancelier indique qu'il serait intéressant de comparer nos statistiques à celles d'autres universités. Plusieurs membres sont d'avis que ces statistiques sont très intéressantes et gagneraient à être publiées davantage.

- Globalement, les données sont positives. Il serait intéressant d'engager les campus, facultés et secteurs à émettre des messages positifs pour le recrutement et la rétention.

➤ Stratégie Cap sur l'avenir – chantier Enseignement et RDC

À titre d'information, la registraire rappelle que trois actions qui sont en lien avec le dossier de la rétention des personnes étudiantes se trouvent dans le chantier *Enseignement et RDC*. Il y a la réduction des entraves au recrutement et la fluidité des parcours académiques (action 3.2.1), il y a la définition du rôle de conseiller académique afin de répondre aux besoins multiples des personnes étudiantes (action 3.3.2) et il y a l'élaboration d'un cadre d'appui aux personnes étudiantes en tenant compte de la provenance (action 3.3.3).

La registraire indique que les travaux sont démarrés.

8. **RÉSULTATS D'UN SONDAGE PORTANT SUR LES DÉPARTS HÂTIFS DE PERSONNES ÉTUDIANTES ENTRE 2021 et 2024**

Présentation du chercheur institutionnel

À l'aide d'acétates électroniques, le chercheur institutionnel Jérémie Dupuis présente les résultats d'un sondage portant sur les départs hâtifs. Il indique que 176 personnes y ont participé.

Les données recueillies permettront d'élaborer un portrait des motivations de départs, d'améliorer l'expérience étudiante des personnes étudiantes et d'augmenter la rétention étudiante.

Plusieurs statistiques sont présentées dont les suivantes :

- 68 % des répondants quittent l'Université à la fin d'un semestre
- 72 % des répondants qui quittent l'Université sont inscrits au campus de Moncton
- 79 % des répondants qui quittent l'Université sont inscrits au premier cycle
- 76 % des répondants qui quittent l'Université ont la citoyenneté canadienne

Les motivations de départ sont les suivantes :

- Contenu du programme (34 %)
- Changement d'établissement d'études (32 %)
- Méthodes d'enseignement (31 %)
- Environnement universitaire (30 %)
- Défis financiers (30 %)

Le sondage a permis de recueillir des informations plus précises sur divers éléments. Les gens qui ont changé d'établissement ont étudié surtout en sciences de la santé et en administration.

D'autres éléments sont noter par rapport aux motivations de départ :

- Le manque de pédagogie
- La relation avec les pairs
- Les défis de santé et les obligations familiales

Pour les gens qui ont identifié les défis financiers comme étant la motivation de départ, on distingue une différence importante entre les personnes étudiantes canadiennes et les personnes étudiantes internationales.

- Canada : 24 % des répondantes et répondants
- International : 48 % des répondantes et répondants

Le chercheur institutionnel fait remarquer que, pour les gens ayant eu des défis de réussite, 39 % ont indiqué ne pas être au courant de l'existence du service d'appui à la réussite.

Enfin, à la question « Est-ce que l'Université de Moncton aurait pu faire quelque chose pour éviter votre départ? », on note que la majorité des répondantes et répondants ont répondu « rien ».

Discussion

Globalement, le comité est d'avis qu'il faut mettre tous les efforts afin d'assurer une bonne expérience dès le 1^{er} semestre de la 1^{re} année.

Le comité discute de la situation. Notons les commentaires suivants :

- Indiquer dans les plans de cours (surtout des premières années) qu'il existe des services d'appui à la réussite étudiante.
- Développer un programme de « check-in » avec les personnes étudiantes inscrites en première année.
- Les relations avec les pairs sont très importantes. Les programmes de mentorats doivent être encouragés et développés.
- Développer un programme de « sessions ouvertes » avec les nouvelles personnes étudiantes; créer des espaces de rencontre pour donner des informations et dynamiser le milieu de vie.
- Utiliser CLIC pour faciliter la distribution des informations.

Aux fins du prochain sondage, il serait intéressant d'avoir des questions portant sur la violence à caractère sexuel.

Le président remercie les gens pour une excellente discussion sur le sujet.

9. TABLEAU DE SUIVI DES DOSSIERS DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le tableau des suivis est déposé à titre d'information. Plusieurs dossiers sont en cours. Aux fins du CDP, notons que les dossiers suivants sont complétés :

- Création du BASCI
- Rapport du comité recrutement et rétention
- Programme pilote PPECFSM
- Rapport annuel du CDP au SAC
- Signature UMoncton
- Programme de chaires de recherche stratégiques

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est soulevé.

11. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité de la planification aura lieu le vendredi 21 mars à 13 h 30 à distance.

12. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h.


Lynne Castonguay, secrétaire générale